LE DÉVOLUY
Commune Nouvelle

Newsletter n° 26
Février 2016

A venir

ADMR

La prochaine permanence de l'ADMR aura lieu à la Mairie de 14 h à 16 h les 11 et 25 février.

Pour toute question, vous pouvez contacter l'association ADMR au 06.11.61.09.38.

Assistante sociale

L'assistante sociale de la Maison des Solidarités de Veynes sera présente à la Mairie les 17 Février et 2 mars de 9 h à 12h.

Sur rendez-vous au : 04.92.58.00.86

INFOS

Pour faire suite aux évènements tragiques qui ont endeuillé la France au cours de l'année 2015, le Ministère de l'Intérieur, en partenariat avec les acteurs du secours (pompiers, associations agréées de sécurité civile, PGHM et CRS), va lancer une **campagne de sensibilisation aux gestes et comportements qui sauvent** tous les **week-ends du mois de février 2016** sur l'ensemble du territoire national.

Sur le département des Hautes-Alpes, plus de 60 sessions gratuites seront proposées sur 20 sites différents. D'une durée de 2h, elles vous permettront (de 10 à 99 ans) de vous initier à : alerter les secours, masser, défibriller et traiter les hémorragies.

Renseignements et inscription sur le site internet de la préfecture : http://www.hautes-alpes.gouv.fr/les-gestes-qui-sauvent-devenez-acteurs-initiez-a5117.html

La Commune met en vente l'ancienne école du Courtil. Pour tous renseignements, prendre contact avec B. RICHARD 04 92 58 82 26

La CCBD confie à la SPA Sud Alpine le ramassage des chiens errants sur le territoire de ses Communes membres. Les mairies contactent directement la SPA.

Vie Locale

ENQUÊTE SUR LE CADRE DE VIE ET LA SECURITE

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), en partenariat avec l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (Ondrp), réalise du 1er février au 30 avril 2016, une enquête sur le thème du cadre de vie et la sécurité.

Cette enquête vise à mesurer la qualité de l'environnement de l'habitat et l'insécurité. Par ailleurs, elle vise à connaître les faits de délinquance dont les ménages et leurs membres ont pu être victimes.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

La TNT passe à la Haute Définition en France métropolitaine. Êtes-vous prêt ?

La norme de diffusion de la Télévision Numérique Terrestre (TNT) évolue prochainement sur l'ensemble du territoire métropolitain. Elle permettra de diffuser des programmes en HD sur l'ensemble des 25 chaînes nationales gratuites de la TNT avec une meilleure qualité de son et d'image.

Le passage à la TNT HD aura lieu en une seule nuit sur l'ensemble du territoire,

du 4 au 5 avril prochain.

Ce changement de normes de la télévision implique le cas échéant une mise à niveau de votre équipement TV pour continuer à recevoir la télévision après le 5 avril.

Comment vérifier que son téléviseur est prêt ?

Pour profiter de la TNT HD, il faut posséder un équipement compatible HD. Un test simple existe pour savoir si vous êtes compatible TNT HD :

Le téléviseur TNT ou l'adaptateur externe TNT est HD si :

- Il comporte le logo "TNT HD" ou "HD TV" (norme MPEG-4)
- Vous visualisez le logo "Arte HD" en vous plaçant soit sur le numéro 7, soit sur le 57.

Si ce n'est pas le cas, l'achat d'un équipement compatible est à réaliser rapidement afin d'éviter toute rupture d'approvisionnement dans les magasins.

Retrouvez toutes les informations sur le passage à la TNT HD sur le site www.recevoirlatnt.fr, ou en appelant le **0970 818 818** (*du lundi au vendredi de 8h à 19h – appel non surtaxé*).

ENFANCE

Que vont faire les Yétis du Dévoluy pendant les vacances de Pâques ?
Ça va bouger à l'ALSH pendant les vacances de Pâques.
Les Yétis du Dévoluy partagent leur bonne humeur !
La semaine **du 11 au 15 avril va être sportive** pour les enfants de 4 à 16 ans. Le mercredi 13 avril une rencontre est prévue avec les différents accueils de loisirs du département qui sont invités à partager une journée au centre sportif de Superdévoluy dans un objectif d'ouverture et de socialisation.
Pas loin d'une centaine d'enfants et animateurs sont attendus.
Renseignements et inscriptions à la Mairie du Dévoluy – Service Population – Le Pré.
Mail: population@mairiedevoluy.fr ou Tel : 04 92 58 89 38.

Les « TAP » (Temps d'Activités Périscolaires)

PROGRAMME 3ème PERIODE 2015

Du 26 février au 1er avril 2016 : « J'apprends autrement »

Les enfants vont donc être invités à la découverte de la culture, des sciences, des jeux coopératifs.
En effet, plusieurs sorties sont au programme : visite du château de Montmaur, visite guidée du Conseil Départemental des Hautes-Alpes. Un intervenant de ODE O CARTON (fabrication d'objets sur la base de cartons) interviendra sur l'école de St Etienne et Carole de la Bibliothèque (ateliers sur la découverte des différentes épices, l'histoire du papillon, jeux coopératifs autour du livre…) interviendra sur l'école d'Agnières.
Vous pouvez consulter le programme sur le site de la mairie : www.mairiedevoluy.fr

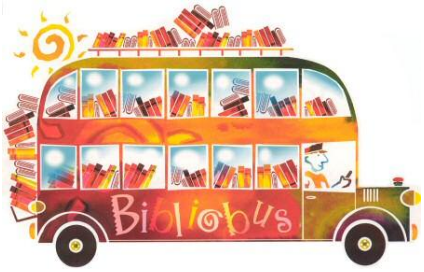

Le Vidéobus de la BDP est passé à la médiathèque, environ 350 nouveautés à consulter pour les adultes et les enfants films policiers, comédies, westerns… documentaires nature, société, spectacles…. Dessins animés…. Pour tous les goûts !

SERVICES

NOUVELLES ADRESSES MAILS

L'adresse mail msp@mairiedevoluy.fr, sur laquelle vous pouviez contacter Cloé MARIN, ne sera bientôt plus valide. Pour plus de clarté dans la prise de contact, vous pourrez désormais écrire à :

- cmarin.msap@ccbd.fr : si l'objet de votre mail concerne la Maison de services au public du Dévoluy et les espaces saisonniers.
- logement@mairiedevoluy.fr : si l'objet de votre mail concerne les logements (à l'année et saisonniers)

Services à la personne dans le Dévoluy :

La commune du Dévoluy dispose d'un service « Maintien à domicile » depuis 2003 géré par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) du Dévoluy. Murielle Galvain, agent social, se déplace chez les personnes âgées et/ ou des personnes en difficulté passagère (maladie, accident….), ce pour identifier les besoins éventuels et pour aider dans certaines **démarches administratives**.

Elle aide également les familles à monter les **dossiers de demande d'aides financières** pour des aides à domicile auprès du Conseil Départemental, des caisses de retraites, des mutuelles. Elle « aiguille » les familles vers certains organismes selon les besoins. Peut également vous renseigner sur les **systèmes de téléalarme** (pour personnes âgées seules, en cas de chutes cet appareillage (sous forme de collier ou de montre) permet de prévenir les personnes signalées.

Le service de **portage de repas à domicile** : les repas sont livrés :

- le lundi pour le mardi et mercredi
- le mercredi pour le jeudi et vendredi
- le vendredi pour le samedi, dimanche et lundi

Tarifs :

5.80€ le repas du midi

5.10€ à partir de 4 repas commandés par semaine

8.80€ le repas du midi et soir (soir = potage, produit laitier, biscuit)

7.80€ à partir de 4 repas commandés par semaine

Possibilité de commander des repas pauvres en sel.

Un accompagnement sur Veynes une ½ journée par mois le jeudi matin : Murielle vient vous chercher à votre domicile avec un mini-bus et vous accompagne à Veynes (médecin, pharmacie, marché, commerces….) et vous ramène entre midi et midi trente chez vous. Une participation de 5 € est demandée pour l'aller/ retour. Inscription en téléphonant à la mairie : 04 92 58 89 38

Prochaines dates : 18 février, 17 mars et 21 avril.

Un service **« bibliothèque à domicile »** permet d'amener au domicile des personnes âgées et/ ou en difficulté pour se déplacer, des livres, magazines, Bandes Dessinées, revues (cuisine, jardins, décoration, « 60 millions de consommateurs », « Marie-Claire », « Alpes magazine »).

Murielle peut également vous proposer des livres en gros caractères pour les personnes malvoyantes et des « histoires audio-visuel ».

Contact : mairie du Dévoluy, service Population 04 92 58 89 38

Murielle Galvain : 06 68 59 52 40

Mairie du Dévoluy
contact@mairiedevoluy.fr
http://www.mairiedevoluy.fr